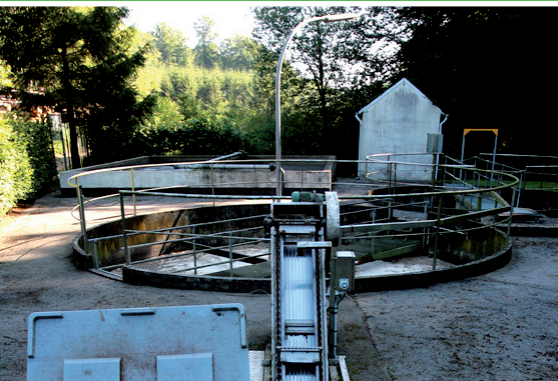


STATION D'ÉPURATION DE FRASSEM

Chemin du Glissisbourg, 6700 Frassem
secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. Michel



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Moselle

ZONE D'INFLUENCE : Frassem

CAPACITÉ NOMINALE : 700 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 1977

REPRISE PAR L'AIVE : 1992

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 20 €

DÉBIT JOURNALIER : 105 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : Région wallonne

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE, par le CVA

INTÉGRATION DE LA STATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer parfaitement la station dans le site choisi :

- pompe à boue immergée, ouvrages ne dépassant pas de plus d'un mètre le niveau du sol, ...

TÉLÉTRANSMISSION

La station est munie des outils informatiques et de télécommunication permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ouvrage. Ces équipements permettent un contrôle à distance et une surveillance permanente de l'ouvrage.



Normes et rendement 2013

DBO₅ : 8 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 30 mg O₂ / litre

DCO : 35 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 125 mg O₂ / litre

MES : 19 mg / litre en sortie
Norme max. : 60 mg / litre



Circuit des eaux usées

Les eaux usées de l'entité de Frassem amenées par le collecteur s'écoulent gravitairement dans un déversoir d'orage à lame déversante. La surverse est envoyée vers le ruisseau Muhlenbach.

Les eaux usées passent à travers un dégrilleur automatique permettant de retenir les déchets solides. Les détritiques retenus sur la grille sont récoltés et envoyés dans un conteneur.

Un limiteur de débit permet de restreindre le débit maximum acceptable en traitement biologique. Le débit excédentaire est dirigé vers le cours d'eau.

Les eaux usées transitent ensuite par un dessableur destiné à retenir les sables par décantation, ces derniers pouvant affecter le bon fonctionnement des organes électromécaniques de la station.

Les eaux usées sont alors admises dans le bassin d'aération. Dans ce dernier, les bactéries épuratrices présentes naturellement dans les eaux usées se développent en présence d'oxygène et se nourrissent de la pollution dissoute. Ce procédé est appelé "boues activées".

L'oxygène est fourni par un aérateur de surface suspendu à un pont racleur rotatif. Cet aérateur consiste en une turbine assurant le brassage de l'eau. L'eau va se charger en oxygène au contact de l'air. Le brassage permet également de maintenir la biomasse épuratrice en suspension et sa circulation dans le bassin.

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées de la boue formée par les bactéries qui s'y sont développées. Cette phase de séparation est réalisée par décantation dans un clarificateur. Le clarificateur est équipé d'un pont racleur rotatif comportant une pompe de recirculation des boues décantées (boues secondaires).

L'eau épurée est rejetée dans la Muhlenbach.

Circuit des boues

Une partie des "boues secondaires" est renvoyée dans le bassin d'aération par l'intermédiaire d'un système de vannes. Riches en bactéries, elles assurent le renouvellement de la biomasse épuratrice.

L'autre partie est extraite du système et constitue les boues en excès.

Ces dernières sont envoyées dans des lits de séchage.

Le percolat (eaux extraites des boues) est renvoyé vers l'aération.

Les boues sont finalement envoyées vers la station de Bastogne-Rhin, où elles sont déshydratées avant d'être orientées vers une filière de valorisation énergétique.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

AIVE : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.

CVA : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.

DBO₅ : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

DCO : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

Équivalent-habitant : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.

MES : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

